

des de la sympathie qu'ils peuvent inspirer...
Quand sera-t-elle terminée, le scrutin sera-t-il...
Vous croyez que votre parti gagnera à l'adoption du scrutin d'arrondissement...
C'est une erreur, vous perdrez du terrain vous n'en gagnerez pas...
Ceux qui ont voté la constitution veulent...
La suite de la discussion est renvoyée à demain...
La séance est levée à 5 h. 45.

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, mercredi 10 novembre.

M. Buffet sera-t-il encore ministre ce soir ? Voilà ce que beaucoup de gens se demandent le matin du 4 novembre, jour de la réouverture de la session. C'est encore ce qu'on pouvait dire ce matin ; et il faut constater que les amis du ministre se montraient moins rassurés aujourd'hui que le 4 novembre.

Ce n'est pas que la séance d'hier ait été signalée par quelque incident défavorable aux orateurs du gouvernement ; elle a même été très-calme. Or, c'est précisément ce calme qui est un fâcheux symptôme. Les amis du ministère et les ministres eux-mêmes avaient abordé la discussion avec des allures décidées, et comme sûrs du succès. Samedi, même lundi, on disait qu'environ 26 voix de majorité étaient assurées. Dans la journée de lundi cette confiance fut ébranlée ; hier mardi l'incertitude, puis l'inquiétude a remplacé la confiance des quatre premiers jours. Un des plus ardens défenseurs de M. Buffet disait hier : nous avons encore huit voix de majorité... S'il recommence aujourd'hui son opération de pontage, il est douteux qu'il arrive à un pareil résultat.

Que s'est-il donc passé ? C'est qu'il en est du parlementarisme comme de la diplomatie : certains faits se révèlent au public, mais les plus importants sont ignorés de lui ; ceux qui décident du sort des peuples, des gouvernements et des ministères ne sont connus qu'après coup. Nous, public, nous ne voyons le plus souvent que les effets ; les causes ne nous sont connues que plus tard, et encore la plupart du temps n'obtenons-nous que des révélations ou des explications incomplètes.

Or, ce n'est pas ce qui se passe à l'assemblée, dont les comptes-rendus sont reproduits par les journaux, qui pourrait expliquer comment le succès de M. Buffet, considéré, il y a huit jours, comme à peu près certain, est tout à coup devenu très-douteux. Les destinées du ministère se décident dans les coulisses avant d'être révélées par le scrutin public.

Le mode de scrutin n'est pas, pour les partis qui s'agitent dans l'Assemblée, une affaire de principe ; pour quelques-uns, c'est une affaire d'intérêt personnel, pour le plus grand nombre c'est une question de tactique, une arme de combat. Il n'est donc pas étonnant que des groupes entiers de députés aient subordonné leur vote à des considérations de parti.

C'est ce qui vient d'arriver pour la majeure partie de l'extrême droite. Il y a quelques jours, on ne savait comment voteraient les légitimistes ; on était si peu renseigné qu'on racontait que M. le comte de Chambord avait invité ses amis à voter pour le scrutin de liste. Je vous ai dit que cette nouvelle était fautive. Mais il y a plus : les députés légitimistes se sont abouchés avec des membres du gouvernement que je ne veux pas désigner. Ils ont demandé que, quel que fût le ministère qui pourrait un jour succéder au ministère actuel, il n'y entrât aucun bonapartiste ni aucun orléaniste comme M. d'Audiffret-Pasquier. Quelle réponse fut faite ; quels engagements furent pris ? Il me paraît assez difficile d'entrer dans les détails de la négociation, en raison des personnalités en cause ; mais ce que je puis vous dire, c'est que les légitimistes, à peu près à l'unanimité, ont décidé de voter pour le scrutin d'arrondissement ; ceux qui ne voteront pas dans ce sens s'abstiendront.

On aurait pu croire dès lors le succès du scrutin unanime assuré par ce renfort de voix ; mais la contre-partie se manifesta à son tour : les députés de l'Appel au peuple se concertèrent et, devant un acte d'hostilité dirigé contre eux, examinèrent s'ils ne devaient pas voter pour le scrutin de liste.

Ceux qui avaient négocié avec l'extrême droite dépechèrent aux chefs de l'Appel au peuple, en qualité de truchement, un avocat député, célèbre par son esprit et la mobilité de ses opinions politiques. M. L... ramènera-t-il les bonapartistes à défendre le ministère ? Ce n'est pas certain. Si M. Buffet a contre lui les trois groupes de gauche et les bonapartistes, il sera battu comme M. de Broglie le fut le 16 mai 1874. C'est pour cela que l'on posait partout ce matin cette question : M. Buffet sera-t-il encore ministre ce soir ?

M. Bardoux, dont le Journal officiel annonce ce matin la démission, a été solennellement hier président de la gauche républicaine. Il est là beaucoup mieux à sa place.

Le groupe Lavergne a qualité de président M. de Lavergne, bien qu'il soit seul de son opinion sur la loi électorale.

Petit détail de séance : M. Thiers porte maintenant une petite caquette de velours noir.

Le duc d'Aumale assiste aux séances,

et se retournera à Hesbançon qu'après le vote de l'article XIV.

On peut lire sur tous les murs de Paris, nos affiches annonçant pour le 16 novembre l'ouverture de la Faculté de Droit de l'Université libre. C'est le titre définitivement adopté par la réunion des présidents.

L'Université libre n'aura qu'un vice-recteur, comme l'Université de l'Etat, et sera placée sous la direction générale de Mgr Richard, coadjuteur de l'archevêque de Paris.

L'analyse succincte du discours prononcé hier par M. Disraeli a causé une certaine émotion ici ; vous en trouverez une preuve dans la baisse de la bourse dont les dispositions sont mauvaises. Voilà qui nous présage pour le printemps des complications européennes. A Versailles on en causait avec animation dans les couloirs de l'Assemblée.

Les dépêches de Versailles, de cette après-midi, confirment l'intention attribuée aux gauches de demander le scrutin secret sur l'article XIV. A gauche on ne met pas en doute le succès du scrutin de liste et la chute de M. Buffet.

On annonce pour aujourd'hui le dépôt du projet de loi sur la presse. Il paraît qu'il propose le maintien de l'état de siège dans quatre départements : Seine, Seine-et-Oise, Rhône et Bouches-du-Rhône.

(Autre correspondance.)

Paris, 10 novembre 1875.

La bataille sur les deux scrutins s'engagera-t-elle aujourd'hui ? Cela dépend de la discussion qui doit avoir lieu au sujet de l'inéligibilité des officiers de l'armée territoriale. Si cette discussion marche rapidement, la Chambre pourra aborder de suite le débat sur les deux scrutins et alors il y aurait, dit-on, une séance de nuit.

M. Dufaure a positivement fait, tous ces jours-ci, une propagande très active parmi ses amis en faveur du scrutin d'arrondissement. Les hommes de la gauche lui reprochent vivement ce rôle et l'accusent de vouloir ainsi se rendre possible à la vice-présidence pour le cas où M. Buffet viendrait à tomber.

Dans le centre gauche, la perplexité est inimaginable. On est convaincu que ce groupe n'arrivera pas à prendre une résolution d'ensemble et que, dès lors, une scission est inévitable dans son sein.

Dans les cercles bonapartistes, on dément les bruits accueillis par les journaux du matin, d'une rupture entre M. Buffet et le groupe de l'appel au peuple, rupture qui déciderait le vote de celui-ci en faveur du scrutin de liste. On assure, au contraire, qu'aux derniers avis, le mot d'ordre donné par M. Rouher était toujours de ne pas abandonner le gouvernement, quelles que fussent ses préférences personnelles dans la question du mode de scrutin.

Toutefois, les bonapartistes auraient fait dire, ce matin, au maréchal, que si M. Buffet se retirait et s'il n'était pas garant contre un ministère d'Audiffret-Pasquier, ils voteraient pour le scrutin de liste.

L'impression, cette après-midi, même dans le monde de l'extrême gauche, est sur les trois questions du scrutin, des maires et de l'état de siège, « M. Buffet finira par l'emporter. L'Angleterre qui a vu avec tant d'indifférence les agrandissements de l'Italie et de l'Allemagne, l'écrasement de la France, semble s'émouvoir aujourd'hui des projets combinés par les trois puissances du Nord pour le partage de la Turquie.

La Russie convoite la mer Noire et Constantinople. L'Allemagne, veut descendre à l'Adriatique, et ambitionne, en outre, notre colonie algérienne.

On ne saurait oublier le testament de la grande Catherine de Russie, — ni celui de Frédéric-le-Grand.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne à Milan ne serait point étranger à la question d'Orient ; il s'agirait de faire entrer l'Italie dans le complot pour le partage de la Turquie.

Telles sont les très-graves préoccupations qui dominent dans les discours prononcés, hier, par le chef du cabinet anglais, au banquet du lord-maire, discours qui a vivement inquiété aujourd'hui notre monde financier.

L'Autriche vient d'obtenir un de ces succès financiers auxquels elle n'est pas habituée ; on annonce que la souscription aux obligations du chemin de fer Prince Rodolphe obtient un rapide et plein succès. Cette ligne est destinée à mettre en rapport la Bohême, la Bavière et la haute Autriche avec l'Italie, c'est-à-dire à relier le nord au sud.

Il faut donc considérer ce chemin de fer comme une œuvre internationale et politique qui peut, en cas de conflit européen, servir ou desservir les intérêts de plus d'une puissance. On ne saurait nier que, dans cette entreprise, la question de sûreté générale se lie à la question de placement de capitaux.

Les obligations rapportent 25 francs payables en or, nets de toute retenue. Amortissement compris c'est du 6 o/o environ, et il ne faut pas oublier que le coupon d'avril venant en déduction du dernier versement qui a lieu en février, la somme nette à verser est de 417 fr. 50 c. par obligation.

Après avoir mis en relief la qualité du titre, il nous reste à faire valoir une considération. L'affaire du chemin de fer autrichien Prince Rodolphe arrive sur le marché de Paris à la suite de la constitution d'un syndicat austro-français, et c'est la première opération qu'il nous est donnée, depuis la guerre, d'enlever au marché allemand.

P. S. — Le duc d'Audiffret-Pasquier donne, ce soir, un grand dîner aux principaux membres du centre droit ; es-ce pour les convertir au scrutin de liste et amener la chute de M. Buffet ? Le duc d'Audiffret craint beaucoup, dit-on, de voir le vice-président actuel du conseil faire les élections.

DE SAINT-CHÉRON.

Un évêque français à Madagascar (SUITE).

Une place célèbre de Tananarive avait vu le premier acte, il fallait qu'une autre place, non moins historique, celle dite de Maha-Masina, fût le théâtre du second. C'est un vaste carré, situé à l'Ouest, au bas des rampes de la ville, et qui n'a pas moins d'un kilomètre de côté : aussi sert-il de champ de Mars. Il y a sur cette place, comme sur celle d'Andohalo, une pierre sacrée ; c'est une sorte d'ambon circulaire où le reine paraît le lendemain de son couronnement ; c'est sur cette place que devait avoir lieu, le dimanche qui suivit l'arrivée de Sa Grandeur, la messe pontificale solennelle. L'on avait estimé avec raison que l'église de Saint-Joseph, qui se trouve en face de ce forum, eût été dix fois trop petite, et l'on avait obtenu de la reine, nonobstant le respect superstitieux qui, de temps immémorial, fait de Maha-Masina, pour les Hovas, un lieu tout à fait réservé, la permission d'y célébrer l'office.

Presque tous les Pères de la province d'Emirine étaient présents à Tananarive ; il était donc facile de trouver tous les officiers de la messe pontificale.

On avait élevé devant la façade de l'église, à une grande hauteur, et tourné du côté de la place, un autel et tout un avant-chœur, au-dessus desquels flottaient une immense velum aux armes de Sa Grandeur. Vers dix heures, Monseigneur descendit en tacon à travers la ville, en habit de chœur et accompagné de ses diacres et archidiaques. Il fut reçu sous le dais, au son de la musique. Cette grande place, en face de l'autel improvisé, était couverte d'une foule de catholiques au moins aussi considérable que celle qui composait le cortège au jour de l'entrée solennelle. Un grand nombre de curieux, païens ou protestants, décrivait à une distance respectueuse un cercle autour de l'assistance, assez rapprochés cependant pour voir et entendre. M. le consul français, en grande tenue, était présent sur l'estrade, avec tous les agents du consulat.

L'office se célébra avec toute la pompe que l'on pourrait déployer dans une cathédrale. Les chants et la musique, exécutés par le peuple tout entier, nous ravirent par leur harmonie et leur précision. C'est que les Malgaches ont des dispositions tout à fait extraordinaires pour la musique. Ils sont servis par une mémoire qui retient tout, par une oreille à laquelle rien n'échappe et en général par un organe vocal aussi suave que puissant, de sorte que souvent, sans instrument pour les guider, ils exécutent instantanément, et avec toutes les parties, les morceaux les plus difficiles.

Quand la messe pontificale fut terminée, Monseigneur, du haut de l'estrade, et tourné vers le plus magnifique panorama de collines et de montagnes, de lumière et d'azur, que l'on puisse imaginer, voulut faire entendre en un tel jour à ce peuple fidèle la divine parole et célébrer avec lui les miséricordes du Seigneur. Faisant allusion à ce vaste forum où il se trouvait, et qui avait été, dans le passé, témoin de tant d'horreurs et de cruautés, il leur parla d'abord du triste sort des peuples qui n'ont pas le bonheur de connaître Dieu et de le servir. Il leur rappela ensuite la grandeur du bienfait de leur vocation à la foi, et la reconnaissance qu'ils devaient à Dieu, ainsi qu'à tous ceux qui avaient été, à leur égard, les instruments de ses miséricordes. Il plaça ici naturellement l'éloge des Pères, dont, au reste, le spectacle que nous avions sous les yeux racontait à lui seul le zèle ardent, les vertus et les héroïques labeurs.

Il leur expliqua ensuite comment ils devaient témoigner à Dieu leur reconnaissance pour le bienfait de la foi, par une fidélité constante à en mettre en pratique tous les enseignements et à en garder le dépôt, fallût-il, pour cela, verser leur sang comme les martyrs.

Enfin, sachant comment, à Madagascar en particulier, le protestantisme a pour principe d'acheter les âmes, et quel est, en général, aux yeux des Malgaches, le prestige de l'argent, Sa Grandeur leur cita très à propos, pour terminer, quelques-uns de leurs proverbes.

« Mes enfants, l'on m'a parlé de quelques proverbes qui ont cours dans votre pays. Vous dites : l'argent est à doux ; l'argent est fort (Mamy ny vola ; mahery ny vola). Ah ! ce qui est doux, c'est la joie et la paix d'une bonne conscience. Ce qui est fort, c'est d'aimer Dieu et d'en être aimé ; ce qui est fort, c'est cette religion catholique que vous avez le bonheur de connaître, qui a vaincu le monde et a déja enfanté parmi vous, jusque chez des femmes et des enfants, des traits de vertu et de courage, dignes des premiers âges du christianisme... »

Cette journée devenait le complément de celle dont je vous ai raconté l'éclat dans ma lettre précédente. Les Pères et leurs ouailles étaient au comble de la joie. On comprenait que ce déploiement de ce que la pompe religieuse a de plus auguste fait en plein air, sur une place si célèbre, autour d'un chef de la hiérarchie ecclésiastique, au vu et au su d'une capitale de 100,000 âmes,

qui, du haut de ses palais et de ses terrasses, avait été présente, était une singulière affirmation de la vitalité du catholicisme à Madagascar, et une prise de possession solennelle et décisive.

Pour ceux qui connaissent l'histoire locale et se reportaient à vingt ans en arrière, quel contraste !

C'était sur cette place, réservée aux plus grands khabars, que tant de crimes avaient été résolus. C'est ici, nous disait le P. Finaz, témoin de toutes ces horreurs, qu'au mois d'avril 1867, la reine Ranavalona P., déjà souillée du sang de plus de 100,000 de ses sujets, fit tenir un nouveau conseil de mort, pour achever, disait-elle, de purifier son peuple. Elle avait fait publier auparavant dans ses Etats qu'elle accorderait une grâce générale à tous ceux qui avaient commis quelque faute, s'ils s'en reconnaissaient coupables en présence des juges, et qu'au contraire, il serait passibles des châtimens les plus sévères, s'ils étaient convaincus sans s'être révélés eux-mêmes.

Bientôt, ajoutait-il, des listes nombreuses d'accusés qui figuraient souvent pour des crimes imaginaires, avaient été dressées de gré ou de force ; l'on comptait d'ailleurs sur une amnistie complète. Mais, au jour où devait se conférer sur cette place fameuse l'indulgence plénière de cet étrange jubilé, 1,237 individus, de 1,445 qui s'étaient accusés eux-mêmes, furent chargés de fers par groupes de cinq ou sept attachés ensemble, et leurs femmes et leurs enfants, au nombre de plus de 5,000, réduits en esclavage.

Soixante-dix-neuf autres prévenus, qui avaient été dénoncés, furent exécutés le même jour par différents supplices, aux divers abords de cette place, qui ne doit être souillée elle-même par la présence d'aucun cadavre.

Et il nous indiquait, à côté de l'église, l'atelier où avaient été forgés tant de fers inhumains. En face, près d'un grand lac, il nous montrait l'endroit où ceux qui avaient été accusés de sorcellerie avaient été condamnés à périr sous des flots d'eau bouillante, versée par leurs femmes et leurs enfants.

A gauche, c'était le lieu réservé au supplice de la lapidation, ailleurs de la strangulation.

A peu de distance, derrière, non loin du palais, se dressait la roche tarpéenne, escarpement de deux cents mètres d'où les malheureux condamnés à se précipiter n'apercevaient au bas pour les recevoir, que la pointe du sabre ou de la sagaie.

En ce temps-là, le P. Finaz, à peine arrivé dans la province d'Emirine, était encore obligé d'y vivre incognito, en attendant, sous le rôle apparent de précepteur, mais il y avait longtemps que les Méthodistes s'y trouvaient. Que faisaient-ils donc ? sans doute, ils laissaient parler la Bible, qui ne dit rien à l'oreille, selon la réplique d'un spirituel barbare, et ils ne se souciaient guère pour un non licet, d'obtenir la réponse faite au saint précurseur.

Je crois que de pareilles horreurs ne seraient plus possibles aujourd'hui en présence du catholicisme, qui respecte le pouvoir, il est vrai, mais qui sait garder, vis-à-vis de lui, la noble indépendance qui convient à des hommes libres et à des serviteurs de Dieu. Son influence directe ou indirecte pour adoucir les mœurs et tempérer l'application des lois a déjà été considérablement efficace depuis quinze ans.

Cette manifestation de Maha Masina avait produit le meilleur effet sur toute la population. Tout le monde convenait qu'on ne pouvait déployer une pompe plus majestueuse et plus touchante.

Un disciple seul de ces Pharisiens jaloux qui reprochaient à notre Seigneur de guérir le jour du sabbat, et qui disaient, à la vue des hommages qui lui étaient rendus : « Voici que toute la ville se précipite après « lui, » que deviendront-ils ? » aurait osé parler autrement.

Au demeurant, les protestants étaient humiliés, et le catholicisme glorifié aux yeux de tout Madagascar, car ce qui se passe à Tananarive a un retentissement d'un bout à l'autre du royaume.

Je n'ai pas plus loin aujourd'hui, et vous voyez qu'au début je vous disais avec raison que j'avais déjà la matière d'une longue lettre.

Je ne sais si j'aurais encore la facilité de vous écrire avant notre départ, car Monseigneur va entreprendre la visite des principales chrétiens de l'Emirine, et je dois l'accompagner.

César, dit-on, prenait ses notes à cheval ou sur son char, et Cuvier écrivait en diligence sur son chapeau.

Je ne puis me comparer à ces grands personnages, mais, sauf la lettre : *Veni, vidi, vici*, je doute que le fameux conquérant des Gaules lui-même eût pu faire ses livres en tacon. S'il m'est impossible de vous écrire, je saurai du moins vous raconter.

Rien de nouveau dans l'état de notre santé...

Pour vous, mon cher collègue et ami, qui portez seul, à Saint-Denis, le poids de la chaleur, de l'administration et celui des examens par dessus tout le reste, je vous souhaite de bien vous porter vous-même, pour porter tant de choses à la fois.

Agréz, etc.

MOUTON, vicaire général.

ETRANGER

ANGLETERRE. — On mande de Londres, 10 novembre :

« Aujourd'hui a eu lieu le banquet du lord-maire auquel assistaient plusieurs ambassadeurs étrangers et parmi eux

M. d'Harcourt, ambassadeur de France, M. de Beust, ambassadeur d'Autriche, répondant au toast porté en l'honneur des représentants étrangers, a dit : je crois pouvoir dire au nom de ses collègues absents présents qu'ils estiment que la paix, sera maintenue.

M. Disraeli, répondant au toast porté en l'honneur du ministre, a dit : En ce qui concerne les affaires étrangères, grâce au bon sens du gouvernement chinois, grâce à l'énergie de M. Wade et aux ressources du ministre anglais en Chine, je crois que le danger d'une guerre avec la Chine est maintenant écarté. Je désirerais pouvoir dire relativement aux affaires étrangères du pays moins lointains, que la situation actuelle est aussi satisfaisante que les relations avec la Chine, mais ce serait une illusion que de le soutenir. Un insurrection partielle dans une province de la Turquie Européenne a amené un état de chose qui, dans cette partie du monde, peut, comme on l'a vu plus d'une fois, devenir critique :

Dans le cas actuel une sage indulgence des grandes puissances directement intéressées, indulgence qui ne peut être trop appréciée, avait produit un effet si heureux que, un moment, (il y a quelques mois) nous avons eu le droit de croire que ce trouble sérieux cessait immédiatement, mais un événement malheureux, une catastrophe financière a ranimé la lutte expirante, a donné un nouvel aspect à tout ce qui se passait, et a créé des espérances nouvelles et des craintes dans des endroits et dans des cercles où on n'y songeait pas.

Il est impossible de dire que les circonstances de cette nature ne sont pas critiques. Toutefois, j'ai toujours grande confiance dans l'indulgence dont j'ai parlé ; je crois que cette indulgence continuera à se montrer, et j'ai non-seulement l'espoir mais encore la conviction qu'on trouvera des termes moyens qui amènent des résultats favorables, compatibles avec le maintien de la paix, et satisfaisant l'opinion publique en Europe. » (Applaudissements.)

Je ne veux pas envisager d'autres résultats. (Applaudissements.) Je désire seulement ajouter que les intérêts des trois empires dans cette question sont sans doute plus directs que ceux de l'Angleterre, mais, quoi plus directs, ils ne sont pas plus considérables ; et ceux qui dirigent maintenant nos affaires ont conscience plus qu'on ne saurait dire de la nature et de l'importance de ces intérêts anglais, qu'ils sont résolus à défendre et à maintenir. » (Applaudissements redoublés.)

M. Disraeli fait ensuite allusion au voyage du prince de Galles aux Indes, voyage duquel il espère voir sortir des résultats importants.

Parlant ensuite des affaires intérieures, le premier ministre croit que le peuple anglais reconnaît que le cabinet actuel poursuit sincèrement et d'une manière systématique, l'amélioration de la société. Il se félicite du concours que la nation donne au gouvernement dans l'exécution de cette politique. « J'espère, dit-il, en terminant, pouvoir, l'année prochaine, féliciter le successeur du lord-maire du maintien de la paix, et j'ose croire que, dans notre politique intérieure, nous agissons de manière à ce que, si les circonstances l'exigent, et si le devoir s'impose à la reine de montrer sa puissance et sa force, elle soit en mesure de faire appel à un peuple plein de bonne volonté et de confiance. » (Applaudissements.)

M. Paul Pierrard, courtier à Londres, nous adresse la lettre suivante :

« Londres, le 10 novembre 1875.

Monsieur le rédacteur du Journal de Roubaix.

On annonce officiellement partout que les existences pour la quatrième série d'enchantres de laines coloniales atteindront seulement 100,000 balles. J'ai fait de même.

Il est vrai que 1,635 balles d'Adelaide ont été incendiées sur l'Aurora, et que 3,151 balles de Sydney sont probablement perdues en mer.

Les mauvais temps en Australie ont également trop retardé les envois de nouvelles laines pour les prochaines enchères ; mais il reste sur place et à l'intérieur passablement de laines des enchères précédentes dont on réalisera tout ou partie selon la marche des cours.

Les dernières nouvelles de l'intérieur et de l'étranger signalent peu d'animation en fils et en tissus peignés et cardés. Les fabricants n'achètent des laines brutes que pour leurs besoins immédiats ou l'alimentation des machines à petites journées.

Malgré cela les détenteurs s'attendent à un maintien des cours.

Cette opinion paraît fondée sur les laines à peigne et les meilleures laines fines et propres pour la carder, en raison de leur extrême rareté à cette époque de l'année. Quant aux laines plus ou moins défectueuses, surtout en seconds mains, elles pourraient être plus abondantes si la situation générale ne s'améliorait pas encore.

Les importateurs et les spéculateurs espèrent que la diminution sensible de la production au cap de Bonne-Espérance et le ralentissement en Australie, où l'agnelage est au-dessous de la moyenne, contribueront beaucoup au maintien des cours.

Je vous réitère, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

P. PIERRARD.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici les votes des députés du Nord : 1° Sur le deuxième paragraphe de l'article 1er de la loi électorale, ainsi conçu : Les députés seront nommés... 2° sur la liste complémentaire comprenant ceux qui résident dans la commune depuis six mois.

Nombre des votants... 514
Pour l'adoption... 491
Contre... 23

Tous les députés du Nord ont voté pour, à l'exception de MM. Dupont, Kolb-Bernard ; — Pajot ; — Thery, qui n'ont pas pris part au vote.

Absent par congé : M. de Corcelle. 2° Sur les deux premiers paragraphes de l'amendement de M. le général de Cissey, ainsi conçu :

« Aucun militaire ou marin, faisant partie des armées actives de terre ou de mer ne pourra, quels que soit son grade ou ses fonctions, être élu membre de la Chambre des députés.

Cette disposition s'applique aux militaires et marins en disponibilité ou en non-activité, mais elle ne s'étend ni aux officiers qui sont placés dans la seconde section du cadre de l'état-major général, ni à ceux qui auraient été maintenus dans la première section comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Elle ne s'applique pas non plus à l'armée territoriale.

Nombre des votants... 659
Pour l'adoption... 450
Contre... 209

Ont voté contre : MM. Corne ; — Deregnaucourt ; — de Marcère ; — Parry ; — Testelin.

S'est abstenu : M. Roger (du Nord). En congé : M. de Corcelle.

Dans le scrutin sur l'article 13 de la loi électorale proclamant nul le mandat impératif, tous les députés du Nord ont voté pour, sauf MM. Deregnaucourt et Testelin, qui se sont abstenus.

Le train de voyageurs venant de Béthune et devant arriver à Lille à huit heures, a éprouvé hier soir un retard très grand par suite du déraillement d'un train de marchandises à Wavrin.

A neuf heures il n'était pas encore entré en gare à Lille.

Aucun accident de personne, heureusement, n'a été signalé.

Le train correspondance de Paris, qui part de Lille pour Roubaix, à 11 h. 15 du soir, est seulement entré en gare de Roubaix à 1 h. 23 du matin, après avoir subi un retard de plus de deux heures. Ce retard a été causé par le déraillement d'un train de marchandises, près de Longueau, à la suite duquel la voie s'est trouvée obstruée pour quelques heures.

Un accident sur lequel, à l'heure où nous écrivons, plane encore quelque mystère, est survenu ce matin sur la ligne de Lille à Roubaix, peu de minutes après le départ du train qui sort de la gare de Lille à 8 h. 22 ; ce train arrivait au pont du Lion d'or, quand le contrôleur est tombé sur la voie. On croit à un accident sans en être sûr, et les circonstances qui ont amené cette chute, sont jusqu'ici également ignorées.

Les vols de nuit se continuent de plus belle. Dans l'avant-dernière nuit, les voleurs ont fait une tentative sur la maison de M. Louis Duflot, épicière, rue Jacquart. Ce marchand, qui couche avec sa famille au rez-de-chaussée, dans une pièce qui sert à la fois de chambre à coucher et de magasin, entendit, vers minuit, comme un bruit de couteau contre ses volets ; il lui semblait qu'on voulait faire sauter la clavette d'une des tringles ; il toussa, fit mine d'élever la voix comme quand on gronde un enfant qui pleure, malgré tout, le bruit persistait. Les voleurs ne se laissèrent pas même détourner de leur besogne, par une demi-brigue que M. Duflot, monté à son grenier, laissa tomber au milieu d'eux. Il fallut que Mme Duflot s'en mêlât, elle cria au voleur ! de toutes ses forces, ces cris eurent seuls le pouvoir de faire lever le pied aux assaillants de sa maison. Quant à M. Duflot il avait vainement essayé de les reconnaître de la lucarne du grenier. Hier matin, on remarqua que le volet était percé, il n'a pas dépendu des voleurs que ce trou ne devint porte pour tirer par là toutes les « belles épices » des époux Duflot.

Il y avait 1,600 hectolitres de blé au marché de Lille d'hier. Les ventes ont été assez faciles de 20 à 23 fr. l'hectolitre pour les bons blés blancs, en légère baisse sur les cours de mercredi.

Les farines sont tenues de 35 à 36 fr. les 100 kil. avec peu d'affaires.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OMI. — Imprimeur Alfred Rebouas. — Avis gravé dans les deux éditions du Journal de Roubaix.